

Compte-rendu de réunion

CR N° 2601

Du 22/01/2026

Objet : **Comité directeur**

Date : 15/01/2026 Heure début réunion : 19h30 Lieu : Réunion TEAMS

Participants :

Nathalie BECU	V	Océane HALNA	V	Alain ROSSI	V	Marina DUBORPER	V
Bernard BRANGIER	ex	Bernard HERCELIN	V	Dominique SALIOU	ex	Frédérique PONTOIZEAU	V
Thierry GROSEIL	V	Alexis MARCHAND	V	Sandrine TEMPLERAUD	ex		
Annie GUILLAUME	ex	Catherine MIGNE	V	Cyril VANHAMME	V		
Denis HALNA	V	Stéphane PONSODA	ex	Virginie VENTROUX	ex		

V : Présents

EX : Excusés

abs : Absents non excusés

1) Commission sportive

✓ Classement Tir à 18 mètres

Cyril a mis en ligne un outil de classement par catégorie très performant où les archers inscrits ont un code couleur.

Une colonne « inscrit » donne également le rang dans les archers inscrits.

Ce classement est mis à jour tous les jours.

✓ Coupe d'hiver (par équipe)

Il n'y a que 6 équipes inscrites à ce jour.

Une communication via les réseaux sociaux va être mise en ligne pour rappeler la date limite d'inscription, le 4 février.

Selon le nombre final d'équipes inscrites, il sera éventuellement possible d'ajuster les quotas ou de voir avec le club organisateur si le championnat se tiendra uniquement le dimanche par manque d'équipes le samedi.

Six trophées sont à commander, Catherine s'en occupe.

✓ TAE

L'inscription de ce championnat dans le calendrier FFTA a été faite la semaine dernière avec le TAEN le samedi et le TAEI le dimanche.

35 cibles sont possibles aux Archers de l'Erdre. Un départ au lieu de deux serait privilégié.

Le club choisira alors s'il veut un départ en fin de matinée ou en début d'après-midi selon son organisation.

Le mandat sera mis en ligne en début de saison extérieure.

✓ **Championnat régional para :**

Cette année, un championnat régional para est organisé à Daumeray la veille du championnat régional jeunes du 1^{er} février 2026 (les jeunes concourront en effet par équipe lors de la Coupe d'hiver à Montoir et non plus samedi 31 janvier).

✓ **DRE**

1. Point sur la communication aux clubs

Toutes les informations ont été transmises aux clubs concernés selon le calendrier suivant :

Octobre : envoi du règlement DR avec mail explicatif à l'ensemble des clubs (via le secrétariat)

Décembre : information des clubs candidats sur les modalités de sélection

Janvier : communication ciblée aux clubs supplémentaires inscrits en DRE et aux clubs non retenus, avec rappel de la procédure DR pour la saison prochaine

2. Format de compétition

Rappel : la DRE comprend deux distances de tir (18 m et 70 m), conformément au règlement voté en septembre.

3. Proposition concernant les équipes féminines

Situation actuelle : 5 équipes féminines inscrites en DRE

Proposition : Suite aux échanges avec la présidente, le secrétaire général et le responsable de la commission, il est proposé d'accueillir toutes les équipes féminines inscrites.

Modification réglementaire nécessaire : Pour garantir un fonctionnement optimal (nombre pair d'équipes) et anticiper d'éventuelles nouvelles inscriptions, il est proposé de modifier le règlement en portant le nombre maximum d'équipes féminines de 4 à 6.

Objectifs :

Encourager la pratique féminine

Mettre le règlement en conformité avec notre politique d'inclusion

Anticiper le développement de la discipline

Décision : Vote prévu lors du prochain CODIR

✓ Jeunes

• Groupe élite :

Les résultats sont encourageants : sur les 12 jeunes, 10 sont actuellement sélectionnés pour le championnat de France en salle.

Le groupe fonctionnent bien : les jeunes sont assidus et sérieux, tout se passe bien.

• Groupes performance :

Le devis des maillots pour les jeunes des groupes performance est en cours : deux n'ont pas communiqué leur taille, le secrétariat va les relancer.

Thierry va rédiger un document destiné aux clubs accueillant les groupes pour définir les détails relatifs à ces rassemblements (date, horaire, lieu...).

En attendant cette convention, Marina se charge de communiquer avec les clubs par mail.

Le secrétariat se charge d'envoyer les convocations aux jeunes environ huit jours avant chaque rassemblement, que ce soit pour le groupe élite comme pour les groupes performance.

✓ Les sirènes :

Le tarif d'inscription proposé est de 16 euros pour une inscription en solo (femme ou homme) et de 30 euros en équipe (mixte).

Ces tarifs sont votés et acceptés à l'unanimité.

Le règlement a commencé à être modifié suite au nouveau format de ce tournoi. Il sera finalisé la semaine prochaine avant diffusion.

Sur le site, la page des Sirènes va être mise à jour par Denis.

2) Commission communication

Site

✓ Index

Alain a soumis une excellente idée : ajouter un index en début de site pour recenser ce qui a été mis à jour dernièrement et les mises à jour à venir, le but étant d'avoir les informations voulues en direct.

Cela va faciliter l'accès à l'information. Denis va voir avec Antonin comment le mettre en place.

✓ Calendrier

Une réunion est également prévue en début de semaine pour mettre en place un calendrier partagé.

Il contiendra :

- les dates des prochains comités directeurs avec un lien pour permettre à quiconque de poser des questions à aborder,
- les évènements à venir (groupes performance, championnats régionaux...),
- la fiche de candidature pour l'organisation d'un championnat...

Ce calendrier recensera les actions à réaliser, il complètera l'index du site, outil lié au fonctionnement du site.

Le calendrier apparaîtra dans l'index.

La difficulté va être de faire vivre et évoluer les deux outils en supprimant les événements passés et ajoutés ceux à venir.

✓ **Evolutions sur le site**

Denis va demander à Antonin de ne plus afficher les événements passés (stages, formations...).

Les stages techniques n'ont pas d'emplacement actuellement, il faut aller chercher les informations dans les articles parus. Un emplacement doit être trouvé.

✓ **Para**

Les informations liées au para sont actuellement dans le menu « Vie sportive » avec un découpage « Salle / Extérieur » qui est inutile vu que les données sont exactement les mêmes dans les deux.

Il n'y aura plus ce découpage, et un menu « Commission Para », dans les commissions du Comité, va être créé. Cet emplacement sera plus logique car il s'agit d'une commission.

Dans ce nouvel emplacement, tous les documents, stages... y seront recensés. Denis va voir avec Sandrine le contenu de ce menu.

Mise en place des réseaux

Une visio le 22 janvier est programmée avec les six personnes désireuses de continuer à travailler avec le CR en communication, suite à l'atelier organisé lors de l'AG.

Des postes ou des stories sur les réseaux sociaux, partagés par les participants de cette réunion, en découleront certainement.

L'avenir de la communication passe essentiellement par les réseaux sociaux.

Merci à Océane pour le travail effectué. Le CR obtient davantage de vues avec la diffusion des stories mises en ligne.

3) Trésorerie

Situation des comptes

- **Compte courant** : 50476 €
- **Livret A** : 72 583 €
- **Livret solidaire** : 47 043 €

Partenariat

Un partenariat avec le Crédit Agricole a été conclu pour des goodies dans un premier temps. Il sera certainement élargi avec le championnat para de 2027.

Don

Le CR a reçu un don de 1200 euros d'un particulier pour le para. Le CR le remercie chaleureusement.

4) Divers

Yapla

Des soucis avec Yapla sont en cours ou résolus :

- ❖ Certains adhérents ont été confrontés à un paiement par carte bancaire non autorisé. Ce problème était dû à un conflit dans les données du profil CR lors de l'ajout de Catherine comme utilisatrice (l'adresse mail président étant auparavant rattachée à l'ancien président du CR). Ce problème est résolu.
- ❖ La première demande de remboursement d'une inscription a généré une erreur bloquante. Au bout de nombreuses tentatives, elle a été possible. Une demande auprès des supports Yapla est cours à ce sujet.
- ❖ Les paiements par virement soulèvent des questions : bien qu'ils soient positionnés en « attente de paiement » par le CR, certains virements arrivent sur le compte avec des libellés peu explicites. Une demande auprès des supports Yapla est également en cours.

Redirection des mails

Frédérique a créé deux nouvelles adresses mail : 18m et TAE.

Elles complètent les adresses existantes (dre, parcours, arbitrage, calendrier, commission sportive, communication, para et labellisation).

Le but est de ne pas faire apparaître les adresses mail personnelles des responsables de commission dans les échanges.

Ainsi, lorsqu'une demande est adressée au secrétariat, Frédérique accuse réception du message en mettant en copie la commission concernée pour que cette dernière traite et réponde à la demande.

Toutes les adresses du CR sont redirigées vers les adresses personnelles du responsable de commission. Cela accélère le traitement des demandes, la commission concernée prenant connaissance de la demande en direct.

Frédérique en profite pour demander de répondre avec « répondre à tous » pour qu'elle soit au courant de l'évolution de la demande.

Fin de réunion à 21h10.

Prochaine réunion en Visio le 12 février 2026.

**La Présidente,
Catherine MIGNÉ**



**le Secrétaire Général,
Denis HALNA**

